



Pension alimentaire pour un enfant majeur

Par **adelie29**, le **10/01/2011** à **10:18**

Bonjour,
Mon fils est majeur, il a 20 ans et recherche actuellement un travail.
Jusqu'à présent son père payait normalement la pension alimentaire qui s'élevait à 285 euros. Depuis début janvier, il a pris sa retraite militaire et est parti vivre en Argentine avec sa nouvelle épouse et autre son fils.
Il ne m'a pas averti de son départ, ni son fils. Il ne m'a fourni aucun document attestant son changement de résidence (je n'ai pas son adresse à l'étranger).
Je viens de recevoir par courrier 6 chèques de 100 euros pour les 6 premiers mois de l'année 2011. Il a modifié le montant de la pension sans demande de révision auprès du juge, estimant que les dépenses pour l'entretien de son fils de 20 ans ne valait pas plus de 100 euros par mois.
Dois-je encaisser les chèques et demander l'intervention d'un huissier pour obtenir le complément de pension ? quel recours ai-je et comment dois je procéder ?
Merci d'avance de vos réponses.

Par **mimi493**, le **10/01/2011** à **13:25**

Vous avez de la chance car il a un revenu en France, facilement localisable donc l'huissier pourra sans problème mettre en place une procédure de paiement direct (saisi à la base de sa pension de retraite) pour la pension alimentaire et pour les arriérés sur 6 mois, le cas échéant.
Deux possibilités :
1) Par exemple, si la pension est de 150 euros par mois et qu'il a envoyé 6 chèques de 100 euros, il a donc payé, 600 euros, soit 4 mois de pension. Donc en mai, vous faites faire une procédure par huissier de paiement direct.
2) vous considérez qu'il a payé que partiellement le mois de janvier et donc procédure maintenant.
Je vous conseille fortement d'aller voir un huissier dès maintenant, pour lui exposer le contexte (avec le jugement, la lettre reçue du père, les 6 chèques), et selon lui, s'il faut faire la possibilité 1 ou 2.
Parallèlement, vous pouvez porter plainte auprès du

procureur de la république parce qu'il ne donne pas son adresse